



# FICHE COURSE TYPE RIR

# Ronde Blanche 2025

# Dimanche 27 avril 2025

### 1. **REGLES APPLICABLES:**

- a) Les RIR, l'avis de course, la fiche course
- b) Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu pour expliquer le déroulement de la régate.
- c) Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

### 2. **PROGRAMME DES COURSES**

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course sera annoncée au briefing.

### 3. **LES PARCOURS**

a) Localisation de la zone de course Baie d'Aigues Mortes (Annexe 1)

b) Description du parcours

La description du parcours, côtier ou construit, sera défini au briefing

c) Schéma du parcours

Au briefing à 10h00 d) Description des marques

Voir Annexe 2

e) Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée,

DEPART : Entre Bouée Orange fluo et bateau comité arborant le pavillon orange

ARRIVEE: A préciser au briefing

f) Procédure de départ :

Envoi du pavillon Orange sur le bateau comité au moins 5 minutes avant le début de la

procédure :

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
oignai ao aopait			
5	Hissé pavillon	1	Avertissement
	SNGRPC		
4	Hissé du pavillon P	1	Préparatoire
1	Affalé du pavillon P	1 long	Minute
0	Affalé du pavillon SNGRPC	1	Départ
	SINGINI		

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 15 minutes après ce signal sera classé abandon (DNF). Pour le construit la ligne d'arrivée sera fermée 30 minutes après le 4ème, et pour le côtier 1 heure après le 4ème

### **CHANGEMENT DE PARCOURS** 4.

La procédure du changement de parcours éventuel sera expliquée pendant le briefing.

### 5. **PENALITES ET LITIGES**

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux pénalisés (départ (OCS), parcours (NSC), incidents et litiges (DSQ), pénalités discrétionnaires.

# 5.1. **PENALITES**

- a) Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur « rouge». La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :
  - S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
  - Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure. ii.

b) Si la pénalité n'est pas effectuée, un temps de course supplémentaire sera rajouté à la discrétion du comité.

# 5.2. **GESTION DES LITIGES A TERRE**

- 5.2.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.
- 5.2.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.
- 5.2.3 Décisions possibles :
  - a. pas de règle enfreinte.
  - b. règle enfreinte, ou disqualification (DSQ) ou pénalité discrétionnaire.

# 6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

**ANNEXE 1: ZONE DE COURSE** 



# ANNEXE 2: POSITION DES BOUEES ET MARQUES DES PARCOURS COTIERS :

Bouée de dégagement éventuel	Bouée jaune	
Bouée d'arrivée	A préciser au briefing	
PC (Bouée Port Camargue)	Bouée rouge <b>43°31,3' N – 4°06,6' E</b>	
GM (Bouée Grande Motte)	Bouée rouge <b>43°32,95' N – 4°04,8' E</b>	
GT (Bouée grand travers)	Bouée rouge <b>43°33' N – 4°02,5 E</b>	
SA (Bouée du Sanatorium)	Bouée rouge <b>43°32,5' N – 4°06,7' E</b>	
CARDINALE LS - Nord PC	marque cardinale 43°31,194' N – 4° 06,77' E	
BA – (Bouée de la Baie d'Aigues Mortes)	Bouée rouge 43°31,12' N – 04°04,6' E	
CARDINALE ESPIGUETTE	marque cardinale 43°29,2' N – et 4°06,3' E	
CARDINALE BARONNETS	marque cardinale <b>43°27,6' N – 4°08,8' E</b>	
BOUEE SPECIALE HOULOGRAPHE	Marque spéciale <b>43°24,773 N – 4°9,759 E</b>	
EMISSAIRE de Montpellier (S)	marque spéciale <b>43°25,86' N – 3°58,11' E</b>	
EMISSAIRE de Montpellier (N)	marque spéciale <b>43°26,3' N – 3°57.8' E</b>	
EMISSAIRE de Montpellier (E)	marque spéciale <b>43°26,15' N – 3°58,17' E</b>	
EMISSAIRE de Montpellier (W)	marque spéciale <b>43°26' N – 3°57,76' E</b>	
ZONE CONCHYLICOLE W:	marque cardinale <b>43°26,8' N – 3°50,9' E</b>	
ZONE CONCHYLICOLE S:	marque cardinale <b>43°26,1' N – 3°51,4' E</b>	
ZONE CONCHYLICOLE E:	marque cardinale <b>43°27,5</b> ′ <b>N – 3°54,5</b> ′ <b>E</b>	
ZONE CONCHYLICOLE N:	marque cardinale <b>43°28,1' N – 3°53,9' E</b>	
BAN DES PORQUIERES A	marque spéciale <b>43°30,77' N – 3°58,0' E</b>	
BAN DES PORQUIERES B	marque spéciale <b>43°30,97 N – 3°58,63</b> ' <b>E</b>	
BAN DES PORQUIERES C	marque spéciale <b>43°30</b> , <b>6' N – 3°59,15' E</b>	
BAN DES PORQUIERES D	marque spéciale <b>43°30,32' N – 3°58,296' E</b>	

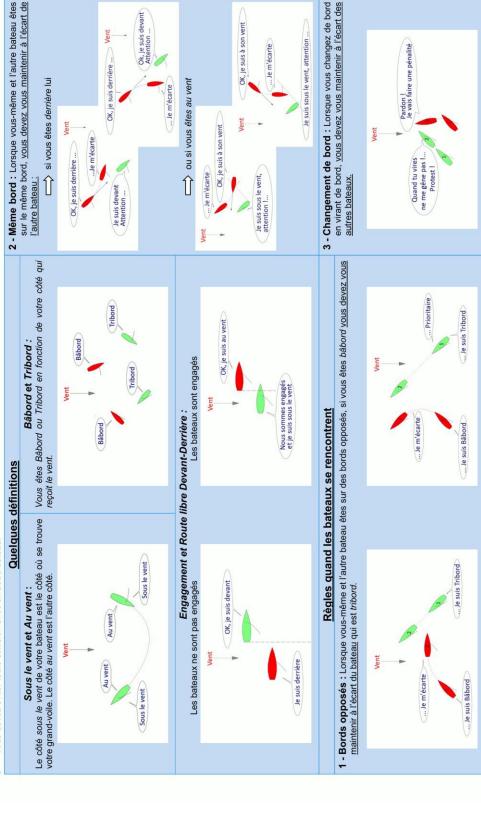
# **PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR**

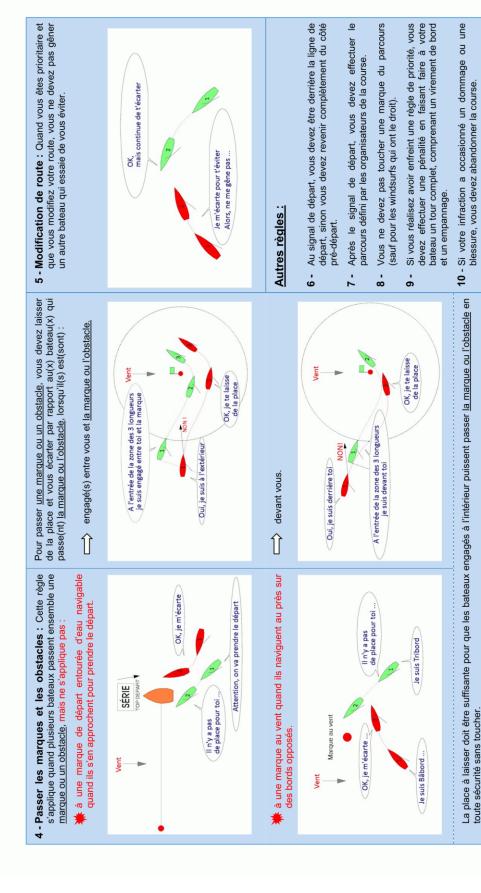
PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
SNGRPC SOCIETE NAUTIOUE JACOUR MINISTERIC CARRIAGE	Pavillon SNGRPC	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X » et un signal sonore	Revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 <sup>er</sup> substitut » et deux signaux sonores	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP » et deux signaux sonores	Départ retardé
	Pavillon « N » et trois signaux sonores	Course annulée
	Pavillon « N sur H » et trois signaux sonores	Course annulée et rentrez au port
	Pavillon « Orange »	Ligne de départ
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C » et des signaux sonores répétitifs	Changement de parcours
	Pavillon « Y »	Portez la brassière



# Les Règles d'Introduction à la Régate 2021-2024 ces règles inspirées des RCV définissent les droits et devoirs des concurrents entre eux pendant cette compétition

- Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau. В
- Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle. Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger





11 - En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.

<u>0</u>

Pour passer <u>une marque,</u> les positions « à l'intérieur/à l'extérieur » ou « devant/derrière » se jugent quand l premier bateau arrive dans la zone, c'est-à-dire à <u>3 longueurs de la marque (sauf pour les windsurfs)</u>

toute sécurité sans toucher.

En cas de doute sur l'engagement, on considérera que les bateaux ne sont pas engagés.